

Sommaire

Fonctionnaires

200 handicapés à recruter

Le Mandat - mardi 05 novembre 2019

Le statut de la Fonction publique territoriale bientôt appliqué

Fraternité Matin - mardi 05 novembre 2019

Où sont passés les syndicats?

Aujourd'hui - mardi 05 novembre 2019

Le régime ivoirien de sécurité sociale

Aujourd'hui - mardi 05 novembre 2019

Société

Pourquoi la CMU ne pourra pas atteindre ses objectifs

Le Quotidien d'Abidjan - lundi 04 novembre 2019

Politique

Le Trésor public se dote d'un guichet unique de prise en charge

Fraternité Matin - mardi 05 novembre 2019

Le ministre Sidi Tiémoko Touré dresse le bilan

Le Patriote - mardi 05 novembre 2019

Le vain combat du trio Bédié, Gbagbo et soro

L'essor Ivoirien - mardi 05 novembre 2019

Ce que Gbapê a dit à l'émissaire de Soro

Le Quotidien d'Abidjan - mardi 05 novembre 2019

Adama Bictogo à l'assistance : "Vous avez montré, par votre mobilisation, votre attachement au parti !"

Le Rassemblement - lundi 04 novembre 2019

Il est ouvert au titre de l'année 2019, le recrutement dérogatoire de 200 personnes en situation de handicap à la Fonction Publique.

200 handicapés à recruter



La Fonction publique va intégrer 200 handicapés. (Photo : DR)

médicaux se feront du 27 novembre au 6 décembre 2019 à l'Institut ivoirien pour la promotion des aveugles (Inipa) sis à Yopougon, en face du Groupement foncier de Côte d'Ivoire (GFCl).

VINCENT BOTY

Il est ouvert au titre de l'année 2019, le recrutement dérogatoire de 200 personnes en situation de handicap à la Fonction Publique. Peuvent faire acte de candidature, les personnes rem-plant les critères suivants. Etre de nationalité ivoirienne, être âgé de 18 ans au moins et de 40 ans au plus pour les emplois de la catégorie D , grade D1 à la catégorie A grade A3 et de 45 ans au plus pour le grade de A4 et plus , au 31 Décembre 2019. Il faut être titulaire du Certificat d'Etudes primaires élémentaires (CEPE) au moins. Etre en situation de handicap (moteur, sourd ou malentendant, non voyant ou mal-voyant, albinos, bègue, petite taille et psychique).Les dossiers de candidature doivent comporter une copie originale de l'extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif, une copie originale du casier judiciaire datant de moins de trois mois, une photo-copie de la Carte nationale d'identité ou de l'attestation d'identité en cours de validité. Ensuite, le candidat doit fournir deux copies certifiées conforme du diplôme sur présentation de l'original. Il est bon de préciser que les titulaires du BTS, de diplôme d'ingénieur et du Master doivent déposer en plus, la copie légalisée du Bac de préférence. Les inscriptions quant à elles, se font dans la période du 29 octobre au 19 novembre 2020. Le paiement des frais d'inscription du concours est fixé à 7000f cfa. Les frais de visite médicale y sont compris. Les examens

Collectivités territoriales / Le changement de statut est un souci majeur pour les agents des collectivités, parce qu'il est source de précarité de l'emploi.

Le statut de la Fonction publique territoriale bientôt appliqué



Les agents des collectivités territoriales ont posé avec le sous-directeur de la tutelle administrative. (PH : DR)

projet immobilier pour offrir un toit aux travailleurs, une assurance maladie et retraite, un renforcement de capacités des agents ainsi qu'un siège digne de la fédération à Yamoussoukro. Son nouveau président Toto Médard Junior a rassuré ses collègues venus de toutes les mutuelles des 31 conseils régionaux et des 2 districts autonomes de Côte d'Ivoire, que des partenariats fiables sont déjà noués pour concrétiser ces projets qui figurent parmi les préoccupations majeures des agents des collectivités. L'honorable N'Dia Kouamé Marie-Agnès, vice-présidente du Conseil régional de Gbêkê, représentant le président de l'Association des régions et districts de Côte d'Ivoire (Ardci), a félicité les agents pour les efforts fournis au quotidien au profit des populations dans les différentes collectivités du pays. Elle s'est engagée à transmettre fidèlement les préoccupations au président Eugène Aka Aouélé. Non sans les exhorter au dialogue constructif et à la patience.

N'DRI CÉLESTIN

Le statut de la fonction publique territoriale, appelé de tous leurs vœux depuis des décennies par les agents des collectivités de Côte d'Ivoire, va se concrétiser très bientôt. Decosthère Konan, sous-directeur de la tutelle administrative à la direction générale de la Décentralisation et du développement local, a donné cette bonne nouvelle aux responsables de la Fédération des mutuelles des régions et districts de Côte d'Ivoire (Femuredci), samedi 2 novembre à la Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro. À l'occasion de l'investiture du nouveau président de la Femuredci, Toto Médard Junior et de son bureau exécutif. Élu le 30 juillet 2019, pour un mandat de 5 ans, en remplacement du président fondateur Benoît Ahoussi, Toto Médard s'est engagé à poursuivre les combats entamés par son prédécesseur. Parce qu'il s'agit de préoccupations vitales qui sont partagées par tous les agents des collectivités du pays. Le président sortant Benoît Ahoussi est longuement revenu sur ce souci majeur pour tous les travailleurs. « À défaut d'avoir le statut de fonctionnaire, il faut un statut particulier pour les agents qui font un travail remarquable », a-t-il souligné. Après la bataille du changement de statut qui vient d'être gagnée, la Femuredci s'attaque à d'autres défis. Notamment le changement de mentalité des agents des collectivités, un



Cmu / La grogne des fonctionnaires continue, plusieurs semaines après l'arrimage de leur assurance, la Mugefci, à celle de l'Etat, la CMU, qui est obligatoire.

Où sont passés les syndicats?



La grogne des fonctionnaires continue, plusieurs semaines après l'arrimage de leur assurance, la Mugefci, à celle de l'Etat, la CMU, qui est obligatoire. Le début des activités de la CNAM qui gère les fonds de la CMU est en effet chaotique parce que rien n'est prêt et l'Etat lui-même ne montre pas des garanties à toutes épreuves pour faire face à sa part d'obligation. Quant aux syndicats des fonctionnaires, leur silence est devenu problématique.

De quoi se nourrissent les peurs des fonctionnaires ivoiriens ? De l'impréparation généralisée qui théorise l'entrée en vigueur de la CMU sur la foi d'un arrimage raté, ou des tensions budgétaires qui ont déjà commencé à se faire sentir et qui devraient à elles seules refroidir plus d'un, ou du silence des syndicalistes habituellement volubiles mais, paradoxalement aphones au moment où leurs ouailles n'arrivent pas à se soigner ? De tout cela à la vérité. Car un mois après l'entrée en vigueur de cette assurance, rien n'est toujours pas prêt. La caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) avait pourtant vu les choses en grand avant de se jeter prématurément à l'eau, tête basse. C'est-à-dire sans que les quelque 732 centres et hôpitaux qui avaient été sélectionnés sur l'étendu du territoire national aient fait l'objet d'une mise à niveau. C'est en effet un secret de polichinelle que dans notre pays, les centres de santé n'ont pas les infrastructures adéquates. Et si certaines existent dans certains centres, elles sont pour la plupart en panne. Il en est ainsi des scanners, des matériels de labo, y compris même des laboratoires en manque de réfrigération. De sorte qu'avant l'entrée en vigueur de la CMU, ces centres devaient

disposer d'infrastructures de base nécessaire. Or finalement, rien de tout cela n'a été fait. Alors le gouvernement s'est contenté de moins cent centres pour débiter l'exécution des activités de la CMU. La gêne de l'Etat était en effet d'autant plus compréhensible. Que ça faisait déjà trois mois que les prélèvements avaient commencé. Alors, tout a ainsi commencé dans la précipitation et l'impréparation généralisée. A preuve, selon plusieurs malades, même les personnels de santé n'étaient prêts, y compris pour distribuer les médicaments. Jeanne A. affirme d'ailleurs que ces centres ne délivrent que des paracétamols et rien d'autre. Vrai ou faux ? Difficile de le savoir. En revanche, pour acheter moins cher les médicaments, l'Etat a choisi les génériques. Pour ce faire, il a demandé à la Nouvelle PSP de choisir les laboratoires devant fabriquer et distribuer ces génériques. Parce que l'Etat via la CNAM a fait le choix des médicaments génériques qui sont les moins chers sur le marché mais qui ont l'inconvénient d'être médicalement moins efficaces que la molécule originale. 982 médicaments génériques ont ainsi été choisis afin d'être distribués par les laboratoires expressément agréés. A titre de comparaison, la Mugefci dispose de 3800 médicaments. Le problème est comment obliger des personnes bien assurées dans leur structure à se contenter des génériques ? Par ailleurs l'obligation de s'assurer ne concerne-t-il pas en principe les couches sociales qui n'ont pas d'assurance maladie, les autres qui en ont se débrouillant déjà bien ? Difficile de comprendre les promoteurs de la CMU et de leurs choix plutôt surprenants. En tout cas pour calmer la colère de ses adhérents, la Mugefci a décidé de faire passer les médicaments non pris en compte par la sélection de la CNAM sous le régime de l'assurance complémentaire obligatoire. Ainsi, non seulement le fonctionnaire n'augmente pas sa cotisation mais il bénéficie des mêmes prestations que celles d'avant l'arrimage des deux structures. Mais alors pourquoi la Mugef-ci est-elle allée à l'arrimage avec la CMU si elle est obligée de financer une assurance complémentaire ? La première raison coule de source. Les prestations de la CMU, pour l'instant, constituent un gros bide. Puisque les fonctionnaires se plaignent partout de ne pas avoir le même niveau de prestation que d'habitude. La seconde raison est que l'Etat a consenti à payer, comme le patronat dans le privé, une partie soit 50% de la cotisation de ses travailleurs. Cela constitue donc un gain que la Mugef-ci avait décidé d'injecter dans une assurance complémentaire pour calmer les esprits. Et puis la dernière raison est que l'arrimage permettait aux fonctionnaires de garder leur mutuelle face à un Etat prêt à tout. Car la couverture



maladie universelle rencontre de nombreux problèmes sur le terrain. Certains d'entre eux sont carrément réhivitoires comme ceux qui vont obliger la caisse à être dépendante de la santé budgétaire de l'Etat. En effet, la Mugef-ci avait entrepris, ces temps-ci de réclamer à l'Etat quelque 3,6 milliards représentant sa quote-part de cotisations prélevées au moment où la CMU n'était pas encore entrée en vigueur. La Primature a donc fourni un bon pour que le demandeur puisse être payé par le trésor public. Résultat des courses : il n'y a pas assez d'argent. Selon des sources proches de la mutuelle, le payeur n'a alors consenti qu'à payer cinq cent millions. La caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM) risque donc de traîner les problèmes de ce jour comme un lourd boulet, y compris au moment où la CMU va atteindre sa vitesse de croisière. Parce qu'en Côte d'Ivoire la réalité du budget n'a rien à voir avec les chiffres qui sont affichés. A part les salaires des fonctionnaires qui constituent l'urgence qu'on ne peut pas reporter, tous les autres chapitres dépendent exclusivement de la trésorerie de l'Etat. Où la CNAM va trouver de l'argent si le trésor n'est pas suffisamment alimenté en liquidité ? Enfin, bref, la CMU inspire plus d'inquiétude qu'elle ne rassure. Un autre sujet a commencé à préoccuper les fonctionnaires et agents de l'Etat depuis le début de cette crise. Il s'agit du silence des syndicalistes dont la volubilité est pourtant connue. En effet depuis le début des difficultés d'approvisionnement des mutualistes en médicaments, les différentes centrales du pays n'ont pas levé le plus petit doigt, y compris pour appeler au calme et apaiser. La raison en est bien simple. Le phénomène de l'arrimage qui crée autant de remous à la Mugef-ci a été voulu par les syndicalistes. Face à la puissance de l'Etat qui voulait coûte que coûte créer une assurance-maladie obligatoire, les syndicats n'ont rien pu faire que de proposer l'arrimage de leur mutuelle à la CMU naissante. « Cela nous permettait d'enrayer la volonté de l'Etat qui était de détruire la Mugef-ci. L'autre raison est que la CMU coûte plus chère. En effet, chaque personne doit payer 1000F, là où le prélèvement mensuel du fonctionnaire suffit à élargir les soins à ses ayants-droits. Alors, pour ne pas défavoriser le fonctionnaire et garder notre outil, nous avons choisi d'accepter l'arrimage », assure une source proche de la Mugef-ci. Mais l'arrimage ne s'est pas fait uniquement avec les seules bonnes volontés. Car lors du séminaire de Grand-Bassam, les dirigeants de la Mugef-ci avaient attiré l'attention sur les difficultés qui sont celles d'aujourd'hui. Mais aucune des centrales et encore moins les cent syndicats invités ne s'étaient inquiétés de ce qu'il pouvait arriver. Suffisant pour pointer la corruption dont tous les

syndicats de la fonction publique qui se murent dans le silence sont accusés ? La tentation est, évidemment, bien forte.

KYRIA DOUKOURE: «LA CMU DE OUATTARA EST UN ÉCHEC GRANDEUR NATURE »

« La couverture Maladie Universelle: quel bilan ? » C'était l'une des promesses importantes de la gouvernance Ouattara. Pour contrebalancer l'Assurance Maladie Universelle de l'exprésident Gbagbo, il avait promis la CMU. Le premier mandat s'achèvera sans que les Ivoiriens ne puissent bénéficier de cette promesse. Après plusieurs années d'attente, le début des cotisations a été lancé pour avril 2019. Depuis lors, en principe, tous ceux qui sont prélevés doivent jouir des prestations de cette assurance. En juin 2019, M. Brou Christian, DG de la CNAM jurait « Le taux de couverture de la CMU fixé par la loi est de 70%. Ainsi les assurés paieront leur ticket modérateur qui est de 30% du montant des tarifs des actes couverts par la CMU. Le bénéfice de la prise en charge est subordonné au respect du parcours de soins tel que défini par décret ». C'était le début du calvaire pour des milliers d'Ivoiriens et les exemples sont légions tellement la procédure est fastidieuse, nombreux sont ceux qui préfèrent directement payer leurs médicaments afin d'aller vaquer à leurs occupations. Exemple concret : une fois en possession du bon CMU, vous allez faire le rang pour payer la somme de 300 Fcfa. Puis, tu retournes voir ton médecin pour le remplir avant de revenir voir l'agent d'accueil pour valider ledit bon. Et toute cette gymnastique s'opère en faisant le rang à chaque fois je précise. Une fois que vous avez achevé tous ces rangs, il arrive que chez le pharmacien, on voit renvoie au médecin sous le prétexte que les médicaments prescrits sont trop chers. Je ne parle même pas des médicaments qui autrefois étaient pris en charge par la MUGEFCI et qui sont abandonnés par la CMU. Je ne veux même pas évoquer le cas des fonctionnaires stagiaires qui souffrent des retenues de la MUGEFCI/ CMU parce qu'ils peuvent plus avoir de bons et qu'ils doivent se contenter des paracétamols. La CMU de M. Ouattara est un échec grandeur nature.

Kyria Doujouré, activiste.

MUGEF-CMU: LE CALVAIRE DES FONCTIONNAIRES CONTINUE

La situation devient de plus en plus intenable pour les fonctionnaires et agents de l'Etat de Côte d'Ivoire. L'arrimage Mugefci-Cmu continue de faire des victimes et non des moindres. Les grands malades sont obligés de mettre la main à la poche pour faire face à leur état de santé. Pendant ce temps le gouvernement et certains syndicalistes véreux qui ont choisi de pactiser avec le diable pour leurs seuls intérêts gardent le profil bas et feignent de ne pas entendre les cris de douleur des populations désabusées. Il ne fait plus l'ombre d'aucun doute que l'arrimage Mugefci-Cmu est un deal conclu entre certains représentants des syndicats et le gouvernement pour spolier les fonctionnaires de leur grand outil de soins que représentait la Mugefci. Des organisations syndicales ont dépêché des représentants auprès de la CNAM pour disent-ils servir de relais entre les mutualistes et ladite structure afin de leur porter l'information juste. Mais que constatons-nous ? Le calvaire des fonctionnaires et de leurs familles continue. Malgré les incessantes plaintes qui viennent de partout, ceux qui sont censés traiter la question se cachent derrière un mutisme coupable. Tous ces camarades syndicalistes en qui des fonctionnaires ont mis leur confiance ont - ils subitement perdu leur latin? Ils semblent ne pas entendre les appels de détresse des



fonctionnaires et leurs familles. Quels accords compromettants ont-ils passé avec le gouvernement pour être si tétanisés alors que les populations crient à l'arnaque dans le fameux arrimage Mugefi-Cmu ? En entendant d'y répondre, les malades qui croupissent dans les hôpitaux vivent des fortunes diverses dans la plus grande indifférence générale. Le malheur aurait-il frappé à la porte des fonctionnaires et leurs familles avec l'arrivée de la Cmu?

ZEGBEUH Koudou Evariste SG de la Fédération Générale des travailleurs de Côte d'Ivoire (FGT-Ci).

JEANNE TETIAHONON



Le régime ivoirien de sécurité sociale

Généralités Le régime ivoirien de protection sociale protège les travailleurs salariés obligatoirement pour les risques :

- maladie (Couverture Maladie Universelle, régime de base et régime d'assistance médicale) ;
- prestations familiales (dont la maternité) ;
- accidents du travail-maladies professionnelles ;
- pensions (vieillesse, invalidité et survivants). Il n'existe pas de régime spécifique aux travailleurs indépendants mais ils peuvent adhérer volontairement à l'assurance accident du travail. Depuis le mois de septembre 2015, une couverture maladie universelle (CMU), instituée par la Loi n° 2014-131 du 24 mars 2014, couvre obligatoirement l'ensemble des populations résidant en Côte d'Ivoire.

2) Organisation

Le ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, le ministère de la Femme, de la Protection de l'enfant et de la Solidarité et le ministère de l'Economie et des Finances assurent la tutelle :

- de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) qui est en charge de la gestion et du recouvrement des cotisations pour les risques pensions, accidents du travail, prestations familiales. Elle possède plusieurs agences locales réparties sur tout le territoire ;
- de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) qui a été créée par décret n° 2014-395 du 25 juin 2014 afin d'assurer la gestion, le service des prestations, le recouvrement des cotisations afférentes à la mise en place de la CMU. La Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (CGRAE) est une Institution de Prévoyance Sociale créée par décret n°2012-367 du 18 avril 2012 qui est en charge de la gestion des risques des fonctionnaires retraités.

3) affiliation

L'employeur est tenu de :

- s'affilier à la CNPS et de faire procéder à l'immatriculation de ses salariés,
- faire une demande d'immatriculation de ses salariés à la CNAM dans un délai de 8 jours à compter de la date de la première embauche. Le travailleur indépendant ou une personne exerçant une activité professionnelle non

assurée obligatoire à l'assurance accidents du travail-maladies professionnelles, peut s'assurer volontairement contre ce risque. Il bénéficiera alors de toutes les prestations d'accidents du travail offertes par la CNPS à l'exception des indemnités journalières. L'affiliation à la Couverture Maladie Universelle (CMU) est obligatoire pour :

- les fonctionnaires et agents de l'Etat,
- les pensionnés affiliés à la CGRAE,
- les salariés et retraités du privé affiliés à la CNPS,
- les travailleurs indépendants des secteurs informels et/ou agricoles,
- les étudiants, les élèves,
- les personnes sans emploi. Chaque assuré affilié bénéficie d'un numéro d'immatriculation unique pour la couverture CMU. A terme, cet identifiant deviendra le numéro de sécurité sociale unique en Côte d'Ivoire. Les personnes de nationalité étrangère peuvent être affiliées au régime général de base de la CMU sous les conditions suivantes :
- résider en Côte d'Ivoire de manière ininterrompue depuis plus d'une année,
- être en situation régulière au regard de la législation sur le séjour des étrangers en Côte d'Ivoire,
- exercer une activité professionnelle et s'acquitter de l'ensemble des impôts et taxes exigibles au titre de cette activité.

4) Financement

Travailleurs salariés 1 Depuis le 1er janvier 2002, 1 FCFA vaut 0,0015 euros. 2 Dont 0,75 % pour la maternité. 3 En fonction de l'activité principale de l'entreprise. 4 Couverture Maladie Universelle regroupant le régime général de base et le régime d'assistance médicale. 5 L'employeur prend à sa charge les cotisations du salarié, de son conjoint sans emploi et de 6 enfants âgés de moins de 21 ans ou en situation de handicap. Au delà de 6 enfants, la totalité des cotisations est due par le salarié. Le montant du salaire à prendre en considération comme base de calcul des cotisations ne peut être inférieur au SMIG. Le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) est de 60 000 FCFA depuis novembre 2013 pour 40 heures de travail hebdomadaire.

Travailleurs indépendants

1 En fonction de l'activité principale de l'entreprise.

2 Le montant de la cotisation est à verser pour le compte du travailleur et des membres de sa famille à charge (conjoint sans emploi, enfants de moins de 21 ans, enfants majeurs en situation de handicap).

B. Couverture maladie universelle (CMU) La Loi n° 2014-131 a institué une couverture maladie universelle (CMU) qui couvre obligatoirement l'ensemble de la population résidant en Côte d'Ivoire. La CNAM en assure la gestion. La CMU comprend 2 régimes :

•un régime contributif, dénommé Régime général de base (RGB) financé par les cotisations des assurés,

•un régime non contributif, dénommé Régime d'assistance médicale (RAM), qui vise les personnes économiquement faibles ou démunies et dans lequel l'Etat se substitue aux assurés pour le paiement des cotisations et du ticket modérateur. L'assuré nouveau cotisant dispose de 3 mois de carence (6 mois pour les personnes de nationalité étrangère) avant de bénéficier de la prise en charge des soins. Après une cessation de paiement, les droits sont couverts jusqu'à 3 mois.

1) Parcours de soins

L'assuré est tenu pour la prise en charge de ses dépenses de santé, d'observer un parcours de soins coordonné sur le territoire national. Il doit dans un délai de 2 mois suivant son immatriculation, déclarer un centre médical référent. L'assuré peut changer de centre de référence qu'après un délai de 6 mois. Le centre médical référent est choisi parmi les établissements sanitaires publics de premier contact (centre de santé rural, centre de santé urbain, formation sanitaire urbaine et centre de santé communautaire) ou les établissements sanitaires privés conventionnés. Quand il n'existe pas d'établissement sanitaire public ou privé de premier contact, l'assuré choisit son centre référent parmi les établissements de second niveau : Centre Hospitalier Régional ou Hôpital général. Lorsque l'assuré opte pour un établissement sanitaire privé conventionné, le parcours de soins débute chez un médecin généraliste. Lorsque le plateau technique du centre référent ne permet pas la prise en charge médicale de l'assuré, il est envoyé vers un autre établissement sanitaire ayant la capacité de délivrer les prestations nécessitées par son état. Certains actes de soins sont pris en charge en dehors du centre médical référent, soit les soins et consultations suivantes :

•pédiatriques (enfants de moins de 15 ans),

•d'ophtalmologie, •dentaires,

•de pathologies identifiées,

•d'urgence.

Les prestations de soins dispensés dans le cadre de la CMU sont inhérentes à :

•la maladie ou l'accident,

•la maternité,

•la réhabilitation physique et fonctionnelle,

•la prévention.

2) Panier de soins

Sont garantis par la CMU, la liste des actes suivants :

•les consultations (médecins généralistes et spécialistes, infirmiers, sages-femmes),

•les médicaments, •les actes de chirurgie,

•les examens de laboratoire,

•l'imagerie médicale,

•la transfusion,

•les actes para-médicaux,

•les soins bucco-dentaires,

•l'hospitalisation,

•les urgences.

Sont garantis par la CMU, les spécialités médicales suivantes :

•médecine générale,

•chirurgie digestive,

•dermatologie et vénérologie,

•gynéco-obstétrique,

•maladies infectieuses,

•odontologie,

•ophtalmologie,

•oto-rhino-laryngologie,

•pédiatrie,

•pneumologie,

•stomatologie,

•traumatologie-orthopédie.

Les prestations garanties ne sont prises en charge par la CMU que lorsqu'elles sont délivrées par un prestataire, public ou privé, ayant signé ou adhéré à une convention avec la CNAM. Le taux de couverture de la CMU est de 70 %. L'assuré, dans le cadre du régime de base, assume le "ticket modérateur", soit le montant restant à sa charge (30 %).

Source:Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité CIEISS

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU) / Depuis le mardi 1er octobre 2019, la couverture maladie universelle (CMU) est entrée dans sa phase de mise en œuvre effective.

Pourquoi la CMU ne pourra pas atteindre ses objectifs



Depuis le mardi 1er octobre 2019, la couverture maladie universelle (CMU) est entrée dans sa phase de mise en œuvre effective. Cependant, il est important de noter d'énormes difficultés qui se profilent à l'horizon notamment le besoin d'infrastructures sanitaires, le renforcement et la mise à niveau du plateau technique, la difficulté de l'accès aux soins surtout en région rurale, la motivation et l'inégale répartition du personnel de la santé, l'accessibilité aux médicaments etc. Ces difficultés mettront en mal et cela va sans dire à rude épreuve la performance du système de santé ivoirien. Face à cette situation, la CMU pourra-t-elle atteindre ses objectifs ? En effet, Le ministre de la santé et l'hygiène publique a inauguré le centre d'ABRADINE 1, village situé à 5 km de Yakassé Attobrou, le dimanche 29 septembre dernier. A cette occasion le ministre s'est prononcé sur la couverture maladie universelle. Il confirmait que la CMU est un projet social et une opportunité pour les classes moyennes et défavorisées à se soigner à moindre coût. Bien avant, le ministre de l'environnement et du développement durable, le Pr Joseph Séka Séka a plaidé pour un manque d'infrastructures sanitaires pour sa localité. Le Maire de la dite localité, ADEPO Yapo a emboîté le pas au Professeur

pour la mise en place de plateaux techniques dans les centres de santé du département. La réalité est que le tableau présenté par le ministre de l'environnement et du développement durable et le Maire confirme la situation déplorable de notre système de santé non seulement au niveau des infrastructures sanitaires et du plateau technique mais aussi au plan de l'accessibilité des soins, des médicaments et de la disponibilité de son personnel de santé qui reste insuffisant sur tout le territoire ivoirien. L'ex-ministre ivoirienne de la Santé et de l'hygiène publique, Raymonde Goudou Coffie, à l'ouverture de la 4ème édition du Salon international de la santé et du matériel médical (Mexci 2 0 1 7) ne disait-elle pas que l'Etat de Côte d'Ivoire prévoit un investissement de plus de 570 milliards Fcfa dans les infrastructures sanitaires du pays. Une fois encore Mme la ministre déplore ainsi le manque d'infrastructures adéquates et de matériel médical dans nos régions. D'autre part, la plate forme des syndicats de la santé a animé un point de presse le mardi 8 octobre 2019 à l'Institut national d'hygiène publique (Dinh) au cours de laquelle elle menace de tout arrêter à compter du lundi 11 novembre 2019. Les raisons principales sont les conditions difficiles de travail et de vie du personnel de la santé et le niveau défectueux du plateau technique des structures sanitaires. A côté de cela nous notons avec beaucoup de regrets l'exclusion d'une frange de la population notamment la population paysanne et les travailleurs du secteur informel dans la prise en charge des patients. En effet, La CMU, telle que conçue, se présente comme une mutuelle professionnelle regroupant les mutuelles telles que la mutuelle des agents des impôts, la mutuelle des agents du trésor, la mutuelle des agents de la fonction publique, la mutuelle des agents de la Cie et de la SODECI, les structures comme la CGRAE et LA CNPS etc. Excluant ainsi une frange importante des travailleurs du secteur informel et de la population paysanne. La CMU, dans son fonctionnement et son organisation, ne sera pas un instrument conçu mis au service de la population mais une régie financière qui se mettra progressivement en place ; elle devient une autre contribution financière qui viendra appauvrir encore les ivoiriens. Les difficultés actuelles telles que présentées du système de santé ivoirien ne permettent pas à la CMU d'atteindre ses objectifs.

DR SIMON KACOU PIERRE CONSULTANT SPÉCIALISTE EN SANTÉ PUBLIQUE



Modernisation de l'administration / Le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, a lancé officiellement les activités du centre d'écoute de la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (Dgtcp).

Le Trésor public se dote d'un guichet unique de prise en charge



La coupure du ruban marquant l'ouverture officielle du Centre d'écoute du Trésor public. (PH : DR)

Le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, a lancé officiellement les activités du centre d'écoute de la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (Dgtcp). C'était le 31 octobre, à la Rotonde de la cité financière, au Plateau. Le centre d'écoute du Trésor public est un «guichet unique d'information et de prise en charge des clients et des partenaires techniques, en vue de transmettre leurs préoccupations avec célérité aux services opérationnels», selon le directeur général du Trésor et de la comptabilité publique, Assahoré Konan Jacques. «Ce centre constitue une véritable vitrine d'échanges entre le Trésor public et ses partenaires. L'objectif est de créer un espace unique, dynamique et interactif, pour faciliter et accélérer l'accès des services aux usagers clients du Trésor public, par une écoute de leurs besoins, exigences et attentes, afin de les satisfaire durablement », a-t-il expliqué. Selon le ministre Adama Coulibaly, la mise en service de ce centre d'écoute s'inscrit dans la vision de transparence et de bonne gouvernance prônée par les plus hautes autorités de l'État. Le centre d'écoute est aussi la preuve que le Trésor public est capable de s'adapter à son environnement, en tirant avantage des canaux traditionnels de la communication et des Technologies de l'information et de la communication. «Pouvoir se réinventer sans cesse est une marque reconnue des administrations d'excellence », s'est félicité Adama Coulibaly. Le centre d'écoute présente aussi l'avantage de donner aux clients de la Dgtcp la possibilité de se prononcer sur la qualité de service, à travers un

feedback sur la manière dont ils ont été accueillis et ce qu'ils pensent des services offerts.

DAVID YA

PROGRAMME SOCIAL DU GOUVERNEMENT (PS GOUV)

Le ministre Sidi Tiémoko Touré dresse le bilan

PsGouv/Bilan en cours

Ces chiffres qui parlent d'eux-mêmes



Et de deux. Après le 2 août 2019, Sidi Touré, ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement était, hier, face à la presse au Plateau, au 8^e étage de l'Immeuble Sciam. Objectif, faire un point d'étapes sur le PS Gouv en vue d'informer les populations ivoiriennes sur l'action gouvernementale en cours. Du bilan qui a été fait donc, le 2 août à ce jour, on retient que le gouvernement ne veut pas dormir sur ses lauriers. Bien au contraire, l'équipe du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly est à la tâche, pour traduire en actes concrets la vision du chef de l'Etat en faveur des populations. Ainsi, le porte-parole du gouvernement a annoncé le recrutement effectif de 10300 enseignants. Sur cet effectif, 5300 enseignants du primaire et 75% des 5000 enseignants du secondaire ont été formés. Les 25% restants, a poursuivi Sidi Touré, seront formés d'ici la mi-décembre. Toujours pour offrir un meilleur cadre d'apprentissage, il a fait savoir que «108000 tables-bancs sont désormais disponibles (contre 40000 lors du dernier bilan), et les commandes ont été passées auprès de 14 PME locales pour une livraison de la totalité des 250000 tables-bancs d'ici décembre 2019». Concernant le secteur de la santé, le conférencier a fait savoir que la CMU est entrée dans sa phase effective depuis juillet 2019 avec le démarrage des prélèvements à la source. Les prestations ont démarré, le 1^{er} octobre 2019, et visent 2 millions 979 mille 469 personnes. Selon lui, 1 million 232 mille 192 cartes ont été produites et 658137 distribuées. Toujours sur ce volet, pour permettre une bonne mise en application de la CMU, a-t-il indiqué aux journalistes, 77 des 86 établissements sanitaires de premier contact (ESPC) sont entièrement réhabilités. Par ailleurs, il a ajouté que le Programme élargi de vaccination continue de voir ses moyens renforcés, avec l'acquisition de dispositifs logistiques et sanitaires. L'électricité pour tous,

une réalité. La lumière pour tous continue de faire ses effets sur le terrain. En effet, a fait savoir le député de Béoumi, 974139 clients bénéficient désormais du tarif social, soient près de 44000 bénéficiaires de plus qu'en juin dernier. Dans les mois à venir, dans le cadre de l'électrification rurale (PRONER), ce sont 1838 localités de plus de 500 habitants qui doivent être connectées au réseau électrique à échéance. Non sans rappeler qu'à fin septembre, ce sont 397 localités qui ont été électrifiées contre 169 en fin juin. Enfin, a insisté le ministre de la Communication et des Médias, 121017 ménages, sur un objectif annuel de 200382, jouissent, au 30 septembre 2019, du Programme Electricité Pour Tous (PEPT), dont 29 mille 204 (24%) en zones rurales et 91813 (76%) en zones urbaines. Le plan prévoit, par ailleurs, 106044 branchements pour le dernier trimestre 2019. L'entretien routier est aussi au cœur de ce programme de gouvernement. Ainsi, En 2019, sur les 40000 km à traiter, 17464 km de linéaires soit 917 itinéraires sont achevés. Le programme, a rappelé le conférencier, a pour objectif le reprofilage de 120.000 km de routes et de pistes rurales sur la période 2019-2020. L'eau coule à nouveau dans les robinets. Sur cet aspect, il faut rappeler que l'engagement du PS Gouv consiste à garantir le fonctionnement continu d'environ 21 mille pompes à motricité humaine sur toute l'étendue du territoire national. Aussi, à fin septembre, ce sont 11 mille 927 localités qui ont été visitées. Pour venir en aide aux familles les plus défavorisées, les filets sociaux continuent d'être appliqués. Ainsi, à fin septembre 2019, il a noté le paiement effectif de l'allocation du 3^{ème} trimestre aux 50000 bénéficiaires actuels. Concernant le volet emploi, le conférencier a égrené quelques acquis. Sur un objectif d'insertion de 500000 jeunes sur le marché du travail et de l'auto-emploi, comme ambitionne le programme social du gouvernement, le conférencier a noté que qu'à fin septembre, 5600 jeunes ont bénéficié de formation pour la création d'Activités génératrices de revenus (AGR) ou de Micro et Petites Entreprises (MPE). On peut le dire, le programme social du gouvernement produit des résultats concrets, qui impactent directement le quotidien de nos populations, a terminé le porte-parole du gouvernement.

Bon à savoir sur le PsGouv

LA VACCINATION Le Programme Elargi de Vaccination continue de voir ses moyens renforcés, avec l'acquisition de dispositifs logistiques et sanitaires. A fin septembre 2019, le PEV a acquis 311 réfrigérateurs et 100 motos pour renforcer ses capacités opérationnelles. Relativement aux activités de vaccination : •617922 enfants de 0 à 11 mois



Sidi Touré a entretenu les journalistes sur ce qui a été fait par le gouvernement ces derniers mois dans le cadre de son programme social (Ph DR)

ont été vaccinés dans le cadre de la couverture vaccinale au titre de la 3ème dose du vaccin pentavalent (Penta3), avec un taux de couverture de 92% ; •628287 enfants ont été vaccinés dans le cadre de la couverture vaccinale contre la rougeole, avec un taux de 92%. Il demeure également important de rappeler que la vaccination des nourrissons et des femmes enceintes est désormais obligatoire. Je précise que les campagnes de vaccinations sont gratuites et que les vaccins obligatoires sont tous disponibles dans les sites idoines. Au titre de la Gratuité ciblée, la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique a mis à disposition des hôpitaux : •331575 kits d'accouchement ; •65592 divers produits, dont 24835 kits de césarienne ; Rappelons que 123552 cas de paludisme grave ont été diagnostiqués parmi lesquels 44161 enfants de 0 à 5 ans. Pour la prise en charge de cette maladie, 717513 produits ont été distribués gratuitement dans les établissements sanitaires à fin septembre.

L'ÉLECTRICITÉ 974139 clients bénéficient désormais du tarif social. Ce sont près de 44000 bénéficiaires de plus qu'en juin dernier qui, cumulativement, économisent 2,6 milliards FCFA sur leurs dépenses d'électricité. Pour rappel, ce sont 850000 personnes qui avaient initialement été ciblées. S'agissant de l'électrification rurale (PRONER), 1838 localités de plus de 500 habitants doivent être connectées au réseau électrique à échéance.

A fin septembre, •397 localités ont été électrifiées contre 169 en fin juin ; •le processus de passation des marchés est terminé pour 1 236 localités. La passation des marchés pour les 602 localités restantes est en cours ; Enfin, 121017 ménages, sur un objectif annuel de 200382, jouissent, au 30 septembre 2019, du Programme Electricité Pour Tous (PEPT), dont 29204 (24%) en zones rurales et 91 mille 813 (76%) en zones urbaines. Le plan prévoit 106 044 branchements pour le dernier trimestre 2019. Pour mémoire, 92557 branchements avaient été effectués fin juin 2019 soit une progression de 30%.

L'ENTRETIEN ROUTIER Le programme a pour objectif le reprofilage de 120.000 km de routes et de pistes rurales sur la période 2019-2020. En 2019, sur les 40000 km à traiter, 17 464 km de linéaires soit 917 itinéraires sont achevés. Ce sont 1 593 km qui ont été finalisés depuis le dernier bilan.

LES LOGEMENTS SOCIAUX L'objectif pour l'année 2019 est de finaliser les travaux des sites de Bingerville et de Yopougon (Cité Ado). Les conditions d'habitabilité sont réunies dans les deux localités. 90 logements sont disponibles dans la première cité (accès à l'électricité et à

l'eau potable, évacuation et traitement des eaux usées) tandis que 468 le sont à Yopougon. Des travaux résiduels sont en cours et visent à accroître les capacités des infrastructures existantes ou à finaliser le rafraîchissement de certains bâtiments de la Cité ADO.

L'EAU POTABLE L'engagement du PS Gouv consiste à garantir le fonctionnement continu d'environ 21 mille pompes à motricité humaine sur toute l'étendue du territoire national. A fin septembre, 11927 localités ont été visitées. •20276 pompes ont été dénombrées dont 9084 (44,8%) en panne et 6934 (34,1%) en mauvais état ; •618 d'entre elles ont déjà été réparées. Les dispositions opérationnelles et financières sont prises pour faire face à l'accélération des activités de réparation des pompes au cours du dernier trimestre de l'année 2019.

Politique / Pour le contrôle total de la nouvelle CEI

Le vain combat du trio Bédié, Gbagbo et soro



Laurent Gbagbo, Henri Konan Bédié et Soro Guillaume font tout simplement de la provocation.

Les anciens présidents Laurent Koudou Gbagbo et Henri Konan Bédié sont revenus le 29 juillet 2019, lors de leur huis-clos à Bruxelles, sur le vote de la nouvelle loi sur la CEI. Ils remettent en cause l'adoption de ladite loi et appellent à l'adoption d'une CEI consensuelle. Les deux "frères ennemis" qui viennent à peine de se réconcilier, veulent "batailler" pour obtenir le retrait de cette loi déjà adoptée en commission et ensuite en plénière. Les deux anciens chefs d'Etat se font ici tout simplement ridicules. Les élus du peuple ivoirien, les députés, ont déjà exprimé leur vote en faveur de cette loi qui ne souffre d'aucun déséquilibre que cherche à prouver l'opposition ivoirienne significative. Pure mauvaise foi en vue de placer la nouvelle CEI sous sa coupole ? La loi a été donc adoptée, votée. Le peuple est souverain. C'est donc ce peuple, détenteur exclusif de ce pouvoir, qui s'est exprimé par son vote par l'intermédiaire de ses représentants à l'Assemblée Nationale, c'est-à-dire les députés. Laurent Gbagbo, Henri Konan Bédié et Soro Guillaume font tout simplement de la provocation. Ils cherchent noise au régime Ouattara. Ils cherchent ici les "ingrédients" qui vont provoquer la chienlit, en vue d'empêcher la tenue de la présidentielle d'octobre 2020. La remise en cause de cette adoption est un vain combat, une provocation de trop de cette opposition qui a déserté hier la table des négociations pour revenir aujourd'hui exiger une CEI consensuelle. Ces opposants en panne sèche d'idées n'avaient qu'à participer au dialogue interivoirien pour émettre leurs réserves. Mais ils ont brillé par leur absence. Ils ont opté pour la politique de la chaise vide qui n'a jamais payé en politique et qui rattrape devant. Comme l'a relevé l'ancien ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Sidiki Diakité, peu après le vote de cette nouvelle loi : "on ne peut traîner en longueur sur les discussions". Autrement dit, on négocie avec des gens

qui acceptent de discuter, en venant à la table de discussions. Convoqués à maintes reprises pour plancher d'abord sur la mouture de cette nouvelle loi, ces opposants ont fait montre d'incivisme, de non-respect des autorités ivoiriennes pour ne pas venir à la table des négociations. La patience, certes, est un chemin d'or, mais elle a aussi des limites. Traîner en longueur sur les discussions, était un plan secret de cette opposition pour retarder ou bloquer la présidentielle d'octobre 2020. Le pouvoir d'Abidjan a très vite fait de déceler, de flairer leurs subterfuges ou leur piège et il l'a évité, en passant la vitesse supérieure pour que les joutes électorales de 2020 se tiennent à la date requise. Le pouvoir d'Abidjan qui ne veut pas demain être accusé de retarder la présidentielle à venir, a pris ses responsabilités. Il a "sifflé la fin de la récréation, de la distraction" de cette opposition radicale, extrémiste et mis un holà à "l'école buissonnière" de ces opposants abonnés absents aux discussions. Ce qui est fait est fait. Et donc, ni Laurent Gbagbo, ni Henri Konan Bédié, ni Soro Guillaume ne peuvent obtenir le retrait de cette loi déjà votée avec un score russe, signe de l'accord parfait entre pouvoir et représentants du peuple sur la mouture de cette nouvelle loi. Exit, les "médecins après la mort". Bédié et Gbagbo devraient plutôt aujourd'hui remonter les bretelles à leurs partisans qui ont fui hier les débats parce que manquant d'arguments pointus.

VISITE DE BAMBA AFFOUSSIATA À BLÉ GOUDÉ

Ce que Gbapê a dit à l'émissaire de Soro



Charles Blé Goudé et Affoussiata Bamba Lamine

Communication. Selon des sources introduites, cette visite d'Affoussiata Bamba à Charles Blé Goudé, est en prélude de celle que Guillaume Soro fera très bientôt au président-fondateur du COJEP.

Charles Blé Goudé, le dernier ministre de la Jeunesse de Laurent Gbagbo a reçu en fin semaine dernière, à La Haye, au Pays-Bas, Affoussiata Bamba Lamine, l'émissaire de Guillaume Soro. Le président du COJEP s'est dit heureux de recevoir l'ex-ministre de la Communication d'Alassane Ouattara. Selon, l'ancien leader des Jeunes patriotes, cette "visite d'amitié, de fraternité et de travail" à lui faite par l'émissaire de Guillaume Soro, cadre avec la vision qu'il s'est donnée, depuis son acquittement et sa libération sous condition par la chambre de première instance de la CPI. « La Côte d'Ivoire a besoin de toutes ses filles et tous ses fils, surtout en ce moment où l'horizon est incertain. Nous devons réunir toutes nos forces pour parler de notre pays », a indiqué Blé Goudé, avant d'ajouter. « Nous pouvons avoir des idées différentes mais être qui ne sont pas forcément contraires et qui peuvent complémentaires ». Quant à Affoussiata Bamba Lamine, elle a soutenu être porteuse d'un message "important" de l'ancien chef rebelle. « Je suis venu voir mon frère et prendre de ses nouvelles à un moment aussi crucial, moment auquel s'est ouvert une procédure à son encontre dans un contexte totalement ubuesque, alors qu'il vient d'être acquitté par la cour pénale internationale (CPI). Comme vous le savez en Afrique, lorsqu'un frère a un malheur ou un bonheur, il est important d'être auprès de lui pour le soutenir. C'est donc un soutien que je suis venue lui apporter. (...) Je suis venue également lui apporter un message important de son frère et ami, le président du GPS, Guillaume Kigbafori Soro, dont lui seul, a la teneur », a-t-elle indiqué. Selon Affoussiata Bamba Lamine, outre cet important message de son leader, cette rencontre a également porté sur le retour en Côte d'Ivoire du président Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé, ainsi que d'autres actualités. Il s'agit notamment de la question de la réconciliation nationale. « Nous avons parlé du fait qu'il est important et nécessaire, voire indispensable qu'il rentre en Côte d'Ivoire. Parce que sa place se trouve au pays. La place du président Laurent Gbagbo se trouve au pays, pour que nous nous donnions la main et nous reconstruisons notre pays que nous aimons tant», a expliqué l'ancienne ministre de la



Le samedi 02 novembre 2019, la salle de 1500 places du palais de la Culture, à Treichville, a servi de cadre au lancement de l'opération e-militant, en présence des militants, responsables et cadres du RHDP.

Adama Bictogo à l'assistance : "Vous avez montré, par votre mobilisation, votre attachement au parti !"



La salle Anoumabo du Palais de la culture affichait complet le samedi dernier

Prenant la parole, le ministre Adama Bictogo, Directeur exécutif du RHDP, a, d'emblée, salué la forte mobilisation des militants et sympathisants qui ont pris d'assaut les places et travées de la salle de 1500 places du palais de la Culture, le samedi 02 novembre 2019. "Chers militants et sympathisants du RHDP, recevez, ce jour, les salutations de votre président, le chef de l'Etat, Alassane Ouattara. Mme la Grande chancelière, vos militants vous acclament, vos militants sont là. Chers militants, vous avez montré, ce matin, par votre mobilisation, votre attachement au RHDP et à son premier responsable, le président Alassane Ouattara ! Je voudrais vous dire merci pour cette mobilisation exemplaire qui traduit votre engagement et votre détermination à accompagner le parti jusqu'à la victoire en 2020. Vous êtes venus massive-ment pour communier avec la direction du RHDP, et vous êtes venus surtout pour communier avec vous vous-mêmes", s'est-il réjoui, avant d'entrer dans le vif du sujet. "Tout à l'heure, les différents orateurs vous ont expliqué le bien-fondé de l'opération e-militant. Le e-militant est certes une inscription en ligne, mais c'est surtout un forum d'écoute, un forum d'échanges de la vision du président du parti. Il a souhaité cette formule pour que la direction puisse communiquer avec tous les militants de base. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons mis en place un numéro vert qui va permettre à tous nos militants, où qu'ils se trouvent de pouvoir s'exprimer. Vous êtes non

seulement nombreux mais vous êtes des hommes de qualité. Cela vous permettra de communiquer sur tous les événements de la vie. Que ce soit un décès, une naissance, un mariage, bref, tout ce qui fait votre quotidien et qui mérite intérêt et attention. Et vous devez, en retour, être informés de ce que fait la direction, y compris votre président", a confié le Diamant noir pour qui, le e-militant va permettre aux militants de se rapprocher des coordonnateurs régionaux qui occupent de hautes fonctions dans la République. "Le e-militant va vous permettre de parler avec les ministres Amichia François, Siandou Fofana, Maurice Bandaman, Joseph Séka Séka, Raymonde Goudou et tous les autres. Sans oublier le président de la République. Vos responsables seront à votre écoute. D'ailleurs, chaque région aura sa plateforme. Je vois que le Tonkpi a une plate-forme sur laquelle, il m'arrive d'intervenir. On ne pourra pas se voir tous les jours, mais vous qui bravez la pluie, le soleil pour soutenir et accompagner le RHDP, vous qui croyez en Alassane Ouattara, vous qui croyez en toutes ces personnalités, vous méritez que l'on vous écoute. C'est vrai, il faut avoir le respect de la hiérarchie, mais la hiérarchie aussi doit respecter la base que vous êtes. Nous avons un devoir de respect envers vous. Le e-militant va permettre de connaître ce que j'appelle le militant silencieux. Le militant qui n'a pas la possibilité d'avoir accès à son responsable", a-t-il poursuivi. Avant Adama Bictogo, l'honneur est revenu au ministre Touré Mamadou, Directeur exécutif adjoint, en charge de la communication, de partager les objectifs de la direction du RHDP en termes de mobilisation. Aussi, a-t-il laissé entendre que le parti vise 3.750.000 militants. Il a assuré que cette opération n'a rien à voir avec celle entreprise par un autre parti. Ainsi, de son point de vue, celle du RHDP est l'original, et l'autre, la photocopie (celle du PDCI-RDA, n.d.r). Intervenant à son tour, le Directeur exécutif adjoint, en charge de l'économie numérique, Bilé Diéméléou, a dit aux militants, l'importance de la cérémonie du jour. "Aujourd'hui est un jour important pour la Côte d'Ivoire et pour nous-mêmes. Le RHDP fait son entrée dans l'économie numérique par le biais de la plateforme e-militant (www.adhesion.rhdp.ci). C'est la meilleure manière de mettre les militants au cœur des préoccupations du parti", a-t-il assuré. Pour sa part, le député Sonan Jean François, Directeur exécutif adjoint, en



charge des nouvelles adhésions, a laissé entendre qu'il ya deux types d'adhésion, à savoir,l'adhésion numérique (e-militant) et l'adhésion physique qui aboutira à une adhésion digitale. Mais avant,il a décliné ses origines afin de montrer que le RHDP est ouvert à toutes les ethnies, à tout le monde."Ma mère est du Lôh-Djiboua, mon père est du Gontougo, j'adhère au RHDP parce que j'aime mon pays.Adhérons tous au RHDP pour le bonheur de la Côte d'Ivoire", a-t-il appelé.Les militants ont eu droit à une projection de diapositives montrant les premiers responsables du parti présidentiel avec, à leur tête, le président de la République, Alassane Ouattara. La cérémonie a enregistré la présence du gratin de la coalition au pouvoir, y compris la Grande chancelière, Pr Dagri Diabaté, 1ère vice-présidente du RHDP, qui n'a pas voulu se faire conter cet important événement.

AMBROISE TIETIE